



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix du mois de décembre à vingt heures quinze en application de l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de LES GRAS, à la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANDRE Yannick, BARON Ludivine, BELOT Corinne, CERF Guillaume, JACQUET Bernard, LAMBERT Julie, MAHON Loïc, NICOLAS Martine et RENAUD Alain.

Étaient absents et excusés : MARGUET Virgile procuration à JACQUET Bernard GARNACHE-BARTHOD Louis.

Était absent : COTE-COLISSON Éric

La séance est ouverte sous la présidence de M. JACQUET Bernard, Maire.

Le Conseil municipal désigne Mme BELOT Corinne en qualité de secrétaire de séance.

Lecture et approbation du Procès-Verbal de la réunion du 6 novembre 2025

Le PV est lu et approuvé à l'unanimité.

Commission Employés communaux

Participation financière à la protection sociale complémentaire

Le Conseil fixe la participation de la commune à 15 € par mois pour le risque santé et à 7 € par mois pour le risque prévoyance, conformément aux nouvelles obligations applicables à compter du 1er janvier 2026.

DCM 04122025 à l'unanimité

Commission Finances et Budget

- Autorisation complémentaire d'ouverture et d'exécution des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent – Budget général et eau**

Le Conseil précise et valide les dépenses d'investissement pour le budget général et le budget eau à hauteur maximale de 25 % des crédits ouverts :

Budget général : 509 500,00 €

- Bâtiments : 87 375,00 €
- Voirie / Réseaux : 15 000,00 €
- Frais, études, R&D : 25 000,00 €

○ Total : 127 375,00 €

Budget eau : 36 128,88 €

- Travaux – Réseau eau potable : 9 000,00 €
- Total : 9 000,00 €

Acceptation des propositions à l'unanimité.

DCM 01122025 et DCM 02122025

- Souscription d'un prêt long terme**

Propositions de souscription d'un prêt de 620 000 € destiné au financement des travaux du bâtiment Pariney : durée 15 à 25 ans avec différents coûts.

Proposition de la Caisse d'Epargne			
Durée	15 ans	20 ans	25 ans
Taux d'intérêts	3,47%	3,57%	3,62%
Coût du prêt annuel	53 500 €/an	43 900€/an	38 000€/an
Coût du prêt mensuel	27 100€/mois	17 500€/mois	11 600€/mois
Coût des intérêts	185 000 €	250 000€	337 000 €

Le Conseil municipal décide de retenir la proposition de prêt **sur une durée de 20 ans**.
Cette décision sera soumise au prochain Conseil municipal sous forme de DCM.

- **Approbation de la Décision Modificative n° 4**

Le Conseil municipal procède à l'examen de la Décision Modificative n° 4 du budget primitif 2025. Il est proposé d'effectuer un virement de crédits afin de couvrir une insuffisance sur le chapitre 065 :

- Chapitre 60621/011 : – 3 500 €
- Chapitre 6558/065 : + 3 500 €

Le Conseil approuve la DCM n°4, sans incidence sur l'équilibre global.

DCM 06122025 à l'unanimité

Commission Urbanisme et Bois

- **Pétition du quartier des Epaisses**

Le Maire présente au Conseil municipal une pétition des habitants du quartier des Epaisses du collectif « Les Sceptiklot » concernant le projet de lotissement sur la parcelle AB234. (26 signataires). Le conseil municipal prend acte de cette pétition et décide qu'une réponse écrite sera adressée aux pétitionnaires.

Commission Bâtiments communaux et Cimetière

- **Demande de l'association Saint Joseph concernant un garage communal**

Le Maire présente au Conseil municipal la demande de l'association Saint Joseph relative à la mise à disposition d'un garage appartenant à la commune. Le conseil municipal prend acte que le garage est actuellement loué. Il est décidé que l'association sera informée et contactée dès qu'un changement de situation permettra la mise à disposition du garage.

- **Travaux à la maison Pariney**

Le Maire informe le Conseil que les travaux ont débuté le 24 novembre dans la maison Pariney avec l'entreprise LACOSTE, qui a commencé les opérations de démolition. Le chantier progresse bien, conformément au planning prévu. Des rendez-vous de suivi de chantier sont prévus régulièrement.

- **Régularisation des charges d'électricité pour le local commercial de la Grignette**

Le Conseil valide la régularisation pour 2025 et décide d'ajuster le montant des charges mensuelles pour refléter les consommations réelles.

DCM 05122025 à l'unanimité

Commission Information, Communication, Tourisme, Santé publique et CCAS

- **Mise en service de l'application Panneau Pocket**

L'application Panneau Pocket est désormais opérationnelle et accessible aux citoyens, leur permettant de recevoir les informations et alertes de la commune directement sur leur téléphone.

- **Le Bulletin Municipal** est en cours de finalisation.

Commission SLC, Fêtes et Cérémonie

- Un apéritif de Noël sera organisé pour les employés communaux, leurs conjoints et les conscrits le mardi 23 décembre 2025 à 18h30. À cette occasion, M. le Maire remettra un drapeau et les clairons aux conscrits.
- Les Vœux de la Municipalité seront présentés le vendredi 9 janvier 2026.

DIVERS

Convention de fonctionnement avec la CCVM pour la fourrière automobile

Le Conseil Municipal, après exposé du Maire, prend connaissance de l'agrément de la Communauté de Communes du Val de Morteau (CCVM) en tant que gardien de fourrière pour automobiles et du fonctionnement prévu pour l'enlèvement, le gardiennage et la restitution des véhicules.

Le Conseil valide les missions confiées, incluant enlèvement, gardiennage, enregistrement, classement, aliénation ou destruction des véhicules, et encaissement des frais.

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention.

DCM 03122025 à l'unanimité

Prochain conseil municipal le jeudi 22 janvier 2025 à 20h15

La séance est levée à 22h10

Le Maire,

Le Maire,
JACQUET Bernard

